

DH MARDI 18 MAI 1999

Home honteux à Vilvorde

■ Il s'appelait *Het Gelukkig Kind*. L'Enfant heureux. Le parquet y a trouvé des abominations sans nom.

BRUXELLES ▽ La BSR de Vilvorde menait une enquête pénible dans un home, *Het Gelukkig Kind*, l'Enfant Heureux. Un dossier dont rien n'avait beaucoup filtré. Mais il touche à présent à sa fin et le parquet de Bruxelles vient de prendre des réquisitions écrites sévères en ce qu'elles réclament le renvoi en correctionnelle des trois responsables de cette institution située Pauwstraat, 22, à Vilvorde. Avant fin juin, Jean-Marie C., Simone S. et Marie-Louise V. devraient comparaître devant la chambre du conseil de Bruxelles.

Tous trois ont toujours nié. En prétendant qu'il est dangereux de prendre pour argent comptant des récits d'enfants prêts à dire n'importe quoi pour se rendre intéressants.

Pour répondre à l'argument, les gendarmes ont interrogé des enfants placés ou ayant séjourné à *Het Gelukkig Kind* à des époques différentes. L'enquête a porté sur vingt ans. Les enfants ne se connaissaient pas. Ils font pourtant les mêmes récits.

Ce qui permet au parquet de dresser un bilan corsé : sévices et mauvais traitements sont retenus pour environ vingt-cinq enfants de moins de seize ans, avec la circonstance aggravante que les faits étaient commis par des adultes ayant autorité.

En guise d'humiliation, des gosses ont raconté comment on les avait fait se dévêtir et rester nus en présence d'autres enfants.

Autre punition à la mode : les petits qui urinaient au lit devaient attendre, des heures durant, près de la machine à laver, que les vêtements souillés soient lavés et secs. Des récits parlent d'un supplice évoquant celui de la baignoire



Le parquet de Bruxelles vient de réclamer par écrit le renvoi en correctionnelle des trois responsables de ce home, situé Pauwstraat, 22, à Vilvorde. (BERNARD DEMOULIN)

(l'enfant récalcitrant était immergé dans de l'eau froide). Egalement, il est question d'enfants punis enfermés dans des appareils frigorifiques...

Insuffisances d'alimentation voire de soins : une quinzaine de gosses prétendent en avoir souffert et le parquet - devant la masse de témoignages - craint qu'ils ne mentent pas.

Entre-temps, la direction s'en mettait plein les poches. C'est en tout cas ce qui résulte de l'enquête financière : argent de poche destiné aux enfants détourné par la direction ainsi que des subsides versés par la Communauté flamande, des remboursements de mutuelle et des mon-

tants recueillis lors de fêtes de bienfaisance; fausses prestations de nuit rémunérées; dizaines de restaurants payés sur les comptes et avec l'argent du home, etc.

Het Gelukkig Kind n'a pas résisté à cette enquête judiciaire : le home a dû fermer ses portes. Trois responsables devraient prochainement recevoir leur invitation à comparaître devant la chambre du conseil, où ils auront tout loisir de se défendre ou de réclamer des devoirs complémentaires qui feront gagner du temps : c'est leur droit et tout porte à croire qu'ils ne s'en priveront pas !

Gilbert Dupont